

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**PROCES VERBAL**

---

**Séance du jeudi 23 mars 2023**

**Nombre de membres en exercice:** 10

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois mars l'assemblée régulièrement convoquée le 16 mars 2023, s'est réunie sous la présidence de Jean-Marc LACROIX.

**Présents :** 9

**Sont présents:** Jean-Marc LACROIX, Lilian PRADIE, Jean-Marie AULIE, Christophe PUCHAUX, Lionel CLUZEL, Romain CAZELOU, Edith PIERS, Anne-Sophie BACHELART, Marie-Claire CAYON

**Votants:** 9

**Représentés:**

**Excuses:** Bertrand VIDAL

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Romain CAZELOU

---

**I) APPROBATION DE LA PRECEDENTE SEANCE DU CONSEIL :**

Le procès verbal de la précédente séance est approuvé.

**II) DELIBERATIONS DU CONSEIL :**

**Objet: Adoption des Statuts du SIVOS - 2023 14**

Monsieur le Maire rappelle les précédentes délibérations sur la création du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) pour l'école de Catus, avec les communes de Montgesty, Saint-Médard et Uzech.

Il rappelle que les délégués titulaires qui représenteront la commune pour siéger au sein de ce syndicat sont Marie-Claire CAYON et Lilian PRADIÉ, et les délégués suppléants Edith PIERS et Bertrand VIDAL.

Il précise que toute modification de ces statuts par le SIVOS doit être validée par le conseil municipal de chaque commune membre. Des modifications ayant été apportées par rapport à ceux adoptés en novembre 2022, il convient donc de délibérer à nouveau.

Monsieur le Maire présente le projet de statuts du SIVOS dénommé Groupe scolaire Robert Dumas avec les modifications apportées.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- adopte les statuts du SIVOS ainsi présentés et annexés à la présente délibération,
- autorise Monsieur le Maire à toutes démarches et signatures utiles.

**MÊME SEANCE**

**Objet: Rapport d'activité 2021 de la communauté de communes Quercy Bouriane - 2023 15**

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activité de la Communauté de Communes Quercy Bouriane au titre de l'année 2021. Ce document présente l'ensemble des actions menées par la collectivité.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le document et autorise Monsieur le Maire à toutes démarches et signatures utiles.

### **III) QUESTIONS DIVERSES :**

- Monsieur le Maire présente aux conseillers le budget préparé avec monsieur Sicard.
- Les conseillers étudient les demandes de subventions qui seront délibérées au prochain conseil municipal.
- Les dates des prochains conseils : 13 avril et 25 mai
- Monsieur le Maire convie tout le conseil municipal à une réunion à Uzech le 20 avril sur les travaux du PLUI.

Les points à l'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, Monsieur le Maire remercie les conseillers et lève la séance.

Le Maire

Le Secrétaire de séance